



Ecole Nationale Supérieure
de Technologie des
Biomolécules de Bordeaux



146 rue Léo Saignat
33076 Bordeaux cedex
Tél. : 05 56 84 69 90
enstbb.bordeaux-inp.fr

Prenez part au projet d'une école réputée, ambitieuse et dynamique
en versant la

Taxe d'apprentissage 2021

(Salaires 2020)

Afin de soutenir notre investissement dans la **formation de haut niveau des ingénieurs en biotechnologie** de demain, vous pouvez verser votre **taxe d'apprentissage** à notre école au titre de la **catégorie B (cadres supérieurs)**.

Cette taxe est le seul impôt dont les entreprises ont la libre affectation

Jusqu'au **31 mai 2021** vous pouvez la **verser directement à l'école** par :

- **chèque libellé à l'ordre de l'Agent comptable de Bordeaux INP – ENSTBB** et adressé à :
Agence comptable – Bordeaux INP
Avenue des Facultés
CS 60099
33405 TALENCE Cedex
Au dos du chèque précisez « **TA ENSTBB 2020** »
- **Virement à :**

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB							Domiciliation
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB				
10071	33000	00001001076	38				
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1330	0000	0010	0107	638	TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

INSTITUT POLYTECHNIQUE DE BORDEAUX

dans l'ordre de virement, précisez « **TA ENSTBB 2021** »



Promesse de versement

Entreprise :

Adresse postale :

.....

.....

N° Siret :

Nom et coordonnées (téléphone, email) de la **personne en charge de la taxe d'apprentissage** :

.....

Montant du versement fléché **ENSTBB** au titre des salaires 2020 €

Contact : **Nelly Troadec**

Tél : 05 56 84 69 92

nelly.troadec@bordeaux-inp.fr

enstbb.bordeaux-inp.fr



Choisissez l'ENSTBB pour le versement de votre
Taxe d'apprentissage Campagne 2021

